

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 89 (1963)
Heft: 6: Exposition nationale, Lausanne 1964, fascicule no 1

Artikel: Réalités et réalisations à l'Exposition nationale suisse
Autor: Delapierre, R.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-66313>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le cirque et sa tente constituent certainement un des éléments les plus frappants du spectacle itinérant, donc du provisoire.

L'autre élément caractéristique découlant du plan d'eau est la voile. En utilisant les possibilités qu'offre ce matériau, pour couvrir ou abriter, nous avons obtenu un parti architectural valable, permettant de souscrire à toutes les conditions imposées, tout en réalisant l'élégance des formes.

Le secteur est divisé en trois parties :

- les montagnes : « Neiges et rocs »,
- le Plateau, le Jura et le Sud : « Eaux et couleurs » ;
- les villes : « Carrefours et lumières ».

La première section sera traduite par de grandes voiles s'élevant lentement, puis de plus en plus rapidement, et formant une sorte de pyramide, placée sur une sorte de plateau à environ 3 m au-dessus du sol.

Dans les deux autres sections, des voiles tendues

s'harmoniseront avec celles des voiliers, s'élançant à 12 ou 15 m.

Tous les éléments d'exposition et d'exploitation seront répartis librement, sous la douce lumière des tissus colorés, dans un ordre conforme à une suite thématique suggestive, dont l'expression se trouvera résolue tout au long d'une sorte de chemin haut, galerie-terrasse à plusieurs niveaux.

Cette galerie partira du niveau de la place de « Neiges et Rocs » et reliera, en descendant lentement vers le lac, toutes les voiles.

Tout est recherché pour obtenir sous des formes et des expressions diverses des ambiances toniques et gaies.

Sur une petite île artificielle, le casino, élément propre à l'économie touristique et hôtelière, constituera l'un des éléments architecturaux permettant d'ordonner le plan d'eau du port.

RÉALITÉS ET RÉALISATIONS A L'EXPOSITION NATIONALE SUISSE

par R. DELAPIERRE

Si l'on interroge le Suisse moyen, même le Lausannois qui vit à proximité des travaux, si l'on questionne le Suisse cultivé, voire l'économiste et le technicien sur ce qu'ils pensent et savent de l'Exposition nationale à moins de deux ans de l'ouverture de ses portes, on en viendrait à constater combien il est difficile, à notre époque de haute conjoncture, où toute attention est portée sur une réussite immédiate, de distinguer l'essentiel du secondaire, de prendre conscience de l'importance très relative de nos faits et gestes personnels, et de la nécessité de les intégrer dans leur contexte, comme chaque pierre d'un bâtiment contribue à son édification.

En soi-même, une manifestation comme l'Exposition nationale suisse ne saurait avoir la prétention d'appartenir à l'essentiel de l'histoire d'une génération. Ce qui, en revanche, donne à l'événement tout son sens et sa grandeur, c'est la prise de conscience à laquelle il nous invite, ainsi que ses prolongements possibles sur le plan des réalités impalpables et des réalisations concrètes ; alors que les progrès de la science et de la technique, ainsi que le mouvement d'intégration européenne nous placent au seuil d'une époque nouvelle il est indispensable que nous soyons invités à « repenser » notre pays, ses institutions et ses buts.

Trop souvent un trop grand nombre de nos concitoyens paraissent être rebutés par tout ce qui leur apparaît comme des « vues de l'esprit ». Si idéale que leur apparaisse l'œuvre, ils auraient de la peine à y collaborer, faute de « croire » ; or, pour croire, il ne suffit pas d'entendre... il faut voir et toucher. Le mérite des réalisateurs de l'Exposition nationale est d'autant plus grand ; c'est au fur et à mesure des démonstrations et des preuves apportées qu'ils réussissent à convaincre, à réchauffer, à enthousiasmer peu à peu les plus hésitants.

Cet élan, cette unanimité, voilà le premier « miracle » de l'Exposition nationale suisse. Depuis la dernière mobilisation générale, le peuple suisse n'a pas eu l'occasion de marcher d'un seul cœur pour affirmer quelque chose qu'il estime digne d'être défendu.

La leçon de l'Exposition nationale suisse de 1939 s'est prolongée et porte encore des fruits, dont le nombre et la qualité sont évidemment insaisissables. Le seront aussi, en grande partie, les principaux prolongements de l'Exposition de 1964 ; ils n'en seront pas moins évidents. Après avoir relevé l'enthousiasme naissant en faveur d'une œuvre commune, nous avons hâte d'étayer par quelques exemples concrets une affirmation qui pourrait paraître gratuite. S'il est une lapalissade de souligner que tous les cantons collaborent dans le cadre de nombreuses commissions, on ignore peut-être que les organes exécutifs de l'Exposition nationale suisse groupent des ressortissants de toutes les régions du pays ; le cas est assurément unique. Souvent, les gens des diverses parties de notre pays se connaissent mal, malgré les facilités d'échanges ; il n'est pas inutile que des Appenzellois soient amenés à collaborer avec des Genevois, des Valaisans avec des Bâlois et des Grisons avec des Neuchâtelois. Ajoutons à cela les bonnes volontés suscitées dans tout le pays par une large répartition du portefeuille des commandes de travaux. Mais, il y a plus que cela : au sein des commissions d'exposants sont amenés à travailler ensemble des gens de secteurs qui n'avaient rien de commun, sinon des entreprises par tradition farouchement concurrentes ; ces dernières — nous pensons à de grandes organisations du secteur alimentaire — ont souvent spontanément abandonné leur hostilité pour « construire » ensemble. Dans l'industrie de l'emballage où, jusqu'ici, aucun contact n'existait entre les différentes branches, l'Exposition nationale est parvenue à susciter une collaboration

entre le verre, le cartonnage, les papiers, les différentes spécialisations de l'aluminium, le jute et les plastiques. Un autre exemple de collaboration, fort sympathique lui aussi, est celui des charpentiers qui, pour la construction du secteur de l'agriculture, ont créé une « communauté du bois ». Enfin, évoquons en bloc les nombreuses entreprises qui, ne formant qu'un groupe d'exposants, feront abstraction du nom de leur marque : les horlogers, par exemple, n'auront pas à présenter chacun leur production, comme dans une foire ; leur tâche sera d'illustrer l'histoire de la mesure du temps en Suisse, les solutions qui ont été données à ce genre de problème ; ils feront œuvre en faveur de la montre suisse « tout court », ce qui ne veut pas dire que l'effet publicitaire n'en sera pas meilleur pour chacun que l'action individuelle à laquelle ils auraient pu consacrer les sommes investies dans l'Exposition nationale.

Cependant, il est des prolongements encore plus concrets, qu'il vaut la peine de citer ; nous entendons par cela ce que l'Exposition nationale suisse nous vaudra de durable.

Au canton de Vaud, et à la commune de Lausanne, elle laissera quelques aménagements non négligeables, tels que celui de la vallée du Flon, d'un futur terrain idéal de sport et d'un port de petite batellerie ; mais surtout, on lui devra d'avoir activé de nombreuses réalisations telles que l'autoroute Lausanne-Genève et d'autres plans qui font actuellement de la capitale vaudoise un vaste chantier. Or, cette impulsion donnée par l'Exposition nationale suisse étend ses effets bien au-delà des frontières du canton de Vaud, sur le plan de l'aménagement du territoire.

Du point de vue industriel aussi, l'Exposition nationale aura d'heureux effets ; le visiteur, et plus particulièrement le spécialiste, seront étonnés, émerveillés de l'ingéniosité des constructeurs, de l'esprit de création qu'auront prouvé les architectes, de la recherche qu'elle

aura stimulé dans maints domaines. Car, tout en cherchant à rester à l'échelle humaine, soit en évitant toute réalisation « tape-à-l'œil », constructeurs et exposants entendent « innover ».

Le secteur 5, celui des « Echanges » présentera une « première » mondiale, à savoir l'emploi des matériaux plastiques, de polyester plus précisément, non plus seulement pour des fonctions secondaires dans la construction, mais comme élément principal du bâtiment.

Parmi les autres innovations industrielles suisses présentées à l'Exposition nationale, et réalisées à son intention, il convient d'ajouter, par exemple, le télécanapé, moyen de transport inédit qui ajoutera un fleuron nouveau à notre industrie d'exportation des funiculaires et téléphériques ; un transformateur de 750 kilovolts, qui sera le plus puissant construit en Europe jusqu'à ce jour ; une « machine-transfer », produisant automatiquement des objets d'aluminium, en assurant les différentes phases de la fabrication, du lingot à la chute des pièces prêtes à l'emploi ; en outre, des nouveautés sur le plan de la technologie laitière, du machinisme agricole, de la technique viticole et de l'application du chaud et du froid.

Nous ne prétendons nullement faire le tour de tous les aspects par ces quelques exemples palpables et impalpables, notre but était de rappeler que l'effort entrepris à Lausanne par l'ensemble du pays n'est assurément pas inutile.

Ferment de l'esprit inventif et de recherche, l'Exposition nationale suisse promouvoit une plus vaste collaboration, aujourd'hui plus que jamais indispensable ; elle constitue pour l'ensemble du pays une relance sur le plan des valeurs supérieures, mais non moins réelles, qui constituent l'essence de la vie du pays et dont la culture féconde finalement toutes ses activités. C'est à partager activement cet idéal qu'elle nous appelle.

EXPOSITION NATIONALE SUISSE 1964

Ce numéro est le premier d'une série que le Bulletin technique et la Schweizerische Bauzeitung entreprennent conjointement de publier sur la grande œuvre que constitue l'Exposition nationale de 1964.

Grâce à son journal habituel, tout lecteur a pu se faire une image plus ou moins fragmentaire de ce que sera cette exposition du point de vue des manifestations. Cependant, divers aspects techniques, d'organisation ou de structure sont peu connus dans l'ensemble, et ont peu été abordés par la presse en général, n'offrant qu'un intérêt relatif pour le grand public.

Une publication comme la nôtre, s'adressant à des personnes essentiellement préoccupées de questions techniques, se devait d'aborder et de présenter certains de ces aspects les plus intéressants.

En effet l'Exposition nationale a posé, et pose encore, des problèmes divers ; problèmes extrêmement complexes dans la conception architecturale ou urbanistique de l'ensemble, comme dans celle de chaque secteur particulier ; problèmes tout aussi importants dans les dispositions constructives, dans l'organisation de l'immense chantier, des distributions internes et externes, du parfait fonctionnement de l'œuvre achevée.

D'autres questions importantes sont encore à relever en relation avec ces problèmes : les répercussions sur le plan des aménagements des territoires, cantonal et communal ou des voies d'accès ; sur les méthodes de construction, qui ont dû être repensées dans plusieurs cas, pour s'adapter à des exigences particulières ; sur l'étude des matériaux nouveaux ou de formes nouvelles, qu'il était tout indiqué d'envisager pour une œuvre dont le but est de faire le point et d'ouvrir l'avenir.

Après ce numéro dans lequel est présentée une vue d'ensemble de l'Exposition, d'autres numéros spéciaux, échelonnés jusqu'à l'été 1964, traiteront de questions plus spécifiques, telles que l'aménagement du terrain, l'infrastructure et les fondations, les structures exceptionnelles, les chantiers, la préfabrication, les entreprises, les éléments et solutions d'aménagement intérieur, les objets d'intérêt technique exposés, et enfin les problèmes de l'exploitation de l'Exposition nationale.

LA RÉDACTION.